

Mon ado et l'alcool

**Le point de vue des parents
sur la consommation précoce d'alcool**

Rapport d'enquête

Mon ado et l'alcool

**Le point de vue des parents
sur la consommation précoce d'alcool**

**Rapport d'enquête
mars 2008**

***Sylvie Donzé
psychologue de la santé FSP
pour la FEGPA***

Enquête financée par :

FEGPA
Fonds Drogue Genève

Remerciements :

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui ont participé à cette enquête.

Nous remercions les différents professionnels qui ont collaboré à l'enquête et pris part à son bon déroulement.

Contact :

FEGPA
Fédération genevoise pour
la prévention de l'alcoolisme

Mme Laurence Fehlmann Rielle
Secrétaire générale

Rue Henri-Christiné 5
Case postale 567
CH-1211 Genève 4

Tel +41 22 329 11 75
Fax +41 22 329 11 27

e-mail: lfr@fegpa.ch
<http://www.fegpa.ch>

**Document
téléchargeable sur :**

<http://www.fegpa.ch/litteraturecadres.htm>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Contexte de l'enquête : le projet Mon ado et l'alcool	1
Consommation précoce en Suisse : les moins de 16 ans trinquent	1
Réduire l'accès à l'alcool au moins de 16 ans: une affaire d'adultes	1
Les parents: une cible de choix pour la prévention	2
Objectifs de l'enquête	2
Références bibliographiques	3

METHODES

Modalités de l'enquête	5
Echantillon	5
Questionnaire	5
Traitement des données	6

RESULTATS

Description de l'échantillon	7
Attitudes, normes et perceptions	8
Permissivité	8
Communication	9
Perception des risques	11
Influences perçues	12
Avis des parents	13
Suggestions des parents	13
Besoins des parents	14
Choix des ressources	14

DISCUSSION

Les parents face à la consommation précoce : une position complexe	15
Principaux constats et recommandations	15
Perspectives	16

ANNEXE : Questionnaire **Mon ado et l'alcool**

INTRODUCTION

Contexte de l'enquête: le projet Mon ado et l'alcool

Initié en 2007 par la FEGPA, le projet **Mon ado et l'alcool** a pour but de sensibiliser les parents d'adolescents* aux risques de la consommation précoce d'alcool, c'est-à-dire l'usage d'alcool chez les moins de 16 ans.

L'enquête qui fait l'objet de ce rapport représente la première étape du projet **Mon ado et l'alcool** qui se décline en trois temps: l'état des lieux des perceptions et des attitudes des parents à l'égard de la consommation précoce, la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation destinée aux parents de la région genevoise et enfin une évaluation globale du projet.

L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans l'objectif du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention du Département de l'économie et de la santé du canton de Genève : « retarder l'âge de la première consommation d'alcool »¹

Consommation précoce en Suisse: les moins de 16 ans trinquent

En Suisse, l'étude réalisée par l'ISPA² en 2006 rapporte qu'à 15 ans, 80% des jeunes ont déjà bu de l'alcool dans leur vie et 25% des garçons et 18% des filles en consomment chaque semaine. A noter que ces consommateurs réguliers ont eu leur première expérience avec l'alcool plus précocement que les jeunes du même âge qui en consomment moins fréquemment.

A 15 ans, ils sont également 28% des garçons et 19% des filles à déclarer avoir été ivres au moins deux fois dans leur vie, leur première ivresse remontant en moyenne avant l'âge de 14 ans. Quant aux cas d'intoxication à l'alcool diagnostiqués à l'hôpital, ils sont en augmentation ces dernières années et cela de manière particulièrement marquée entre 2003 et 2005 chez les filles de 14-15 ans³.

Cette tendance à entrer de façon précoce et abusive dans la consommation représente un véritable problème de santé publique étant donné le cortège de risques qui y sont associés: intoxications, violence, accidents, rapports sexuels non protégés, difficultés scolaires. De plus, s'engager précocement dans la consommation d'alcool augmente fortement le risque de développer un problème d'abus ou de dépendance à l'âge adulte⁴⁻⁷.

Réduire l'accès à l'alcool au moins de 16 ans: une affaire d'adultes

En matière de prévention de la consommation précoce, des mesures structurelles rendant l'alcool moins accessible aux enfants et aux adolescents se sont révélées efficaces⁸. En Suisse, il existe un cadre légal⁹ définissant clairement les conditions d'accessibilité des jeunes à l'alcool et la responsabilité de ceux qui procurent de l'alcool aux mineurs. Mais ces mesures de protection de la jeunesse ne sont pas toujours appliquées et respectées par les adultes côtoyant les adolescents.

* Dans ce rapport, le terme "adolescent" est employé dans un sens générique, il qualifie les filles et les garçons de 12 à 15 ans.

Dans la sphère publique, la FEGPA contribue depuis plusieurs années à renforcer l'application des lois au sein de la communauté, et en particulier auprès des commerces et débits de boissons. Depuis 2000, un programme de formation et d'accompagnement "Comment dire non aux moins de 18 ans" est proposé aux grandes surfaces du canton.

Plus délicate à atteindre, la sphère privée de la famille représente l'autre terrain sur lequel la FEGPA s'engage avec le projet **Mon ado et l'alcool**. En effet, le cercle familial se révèle souvent être le premier lieu d'initiation à l'alcool et les parents les premiers modèles de consommation pour leurs enfants.

Les parents: une cible de choix pour la prévention

Même si l'adolescence se caractérise par une forte augmentation des influences extrafamiliales, les parents demeurent des acteurs essentiels dans la vie de leurs adolescents et, à cet égard, représentent une cible de choix pour la prévention.

L'influence parentale

L'influence parentale sur la consommation précoce des jeunes est bien documentée dans la littérature¹⁰⁻¹⁴. Elle semblerait agir de deux manières :

Influence directe: le comportement des parents en tant que consommateurs et les normes véhiculées au sein de la famille en matière d'alcool ont un impact direct sur l'attitude des adolescents face à l'alcool. Certaines attitudes parentales sont associées à une consommation moindre ou plus tardive de leurs adolescents: avoir des règles claires sur l'usage d'alcool, être non permissif (c'est-à-dire ne pas laisser son jeune boire avant l'âge légal), exprimer des attentes vis-à-vis de son jeune et l'alcool, et désapprouver l'usage d'alcool de son adolescent.

Influence indirecte: l'influence des parents peut modérer l'influence des pairs qui s'accroît durant l'adolescence. Le rôle protecteur des parents semble en effet particulièrement important durant la phase d'initiation à l'alcool, lorsque les parents opèrent un contrôle social du groupe d'amis de leurs jeunes et essaient de limiter le nombre de pairs consommateurs. La qualité de la relation que le jeune entretient avec ses parents entre également en ligne de compte. On observe en effet que mieux le jeune s'entend avec ses parents, moins l'influence des pairs est déterminante.

Les perceptions parentales

L'attitude des parents à l'égard de la consommation précoce dépend de la perception qu'ils ont de la dangerosité de l'alcool et de son usage par leurs adolescents.

Des études sur la perception des risques¹⁵⁻¹⁶ montrent que l'on a tendance à banaliser les risques des activités connues, familières et qui procurent certains bénéfices. La consommation d'alcool, qui entre dans cette catégorie d'activités, voit donc sa dangerosité souvent minimisée et ses risques perçus comme acceptables.

A la notion de dangerosité s'ajoute celle de vulnérabilité. Dans notre contexte, il s'agit de la susceptibilité qu'a un adolescent de consommer de l'alcool et d'en faire un usage à risque. Dans ce domaine, la perception des parents est souvent biaisée. Ils ont en effet fortement tendance à sous-estimer la consommation de leurs adolescents et à attribuer la prise de risque aux autres jeunes¹⁷⁻²⁰. On appelle cette distorsion cognitive "une illusion d'invulnérabilité" ou "un biais d'optimisme".

Objectifs de l'enquête

L'objectif principal de l'enquête était d'explorer le point de vue des parents sur la consommation précoce d'alcool.

Nous souhaitons explorer en particulier :

- les normes parentales sur la consommation précoce d'alcool dans un contexte familial,
- la communication parents-enfants au sujet de l'alcool,
- les perceptions parentales concernant la dangerosité de l'alcool et la vulnérabilité de leurs adolescents,
- les perceptions parentales concernant l'influence de différents groupes sur la consommation des jeunes.

La littérature de référence pour notre problématique étant internationale, il semblait important d'obtenir des données locales qui reflètent les normes et les attitudes des parents résidant dans le canton de Genève.

A partir des résultats de l'enquête seront définis les thèmes-clés qui alimenteront la campagne de sensibilisation du projet **Mon ado et l'alcool**.

Références bibliographiques

¹ Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (DES)
<http://etat.geneve.ch/des/site/sante/promotion-sante-et-prevention>

² Schmid H., Delgrande Jordan, M., Kuntsche, E., Kuendig, H., Annaheim, B. (2008), Résumé de " La consommation de substances psychoactives chez les écoliers et les écolières en Suisse – Résultats d'une étude réalisée en 2006 sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ", Lausanne, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

³ Wicki M., Gmel G. (2008), Résumé de "Alkohol-Intoxikationen Jugendlicher und junger Erwachsener. Ein Update der Sekundäranalyse der Daten Schweizer Hospitäler bis 2005 ", Lausanne, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

⁴ Grant B.F., Dawson D.A. (1997), "Age at onset of alcohol use and its association with DSM-IV alcohol abuse and dependence: results from the National Longitudinal Alcohol Epidemiologic Survey", *J Subst Abuse*, 9:103-110.

⁵ DeWit D.J., Adlaf E.M., Offord D.R., Ogborne A.C.(2000), "Age at first alcohol use : a risk factor for the development of alcohol disorders", *Am J Psychiatry*, 157:745-750.

- ⁶ Ellickson P.L., Tucker J.S., Klein D.J. (2003), "Ten-Year prospective Study of Public Health Problems Associated With Early Drinking", *Pediatrics*, 111:949-955.
- ⁷ Hingson R.W., Heeren T, Winter M.R. (2006), "Age of Alcohol-Dependence Onset: Associations With Severity of Dependence and Seeking Treatment", *Pediatrics*, 118(3):755-763.
- ⁸ T. Babor et al. (2003), *Alcohol: No Ordinary Commodity*. Research and Public Policy, Oxford University Press.
- ⁹ *Loi fédérale sur l'alcool* Art. 41, *Ordonnance sur les denrées alimentaires* Art. 37a, *Code Pénal Suisse* Art. 136
- ¹⁰ Simons_Morton B., Chen R. (2005), "Latent growth curve analyses of parent influences on drinking progression among early adolescents", *J Stud Alcohol*, 66(1):5-13.
- ¹¹ Hayes L., Smart D., Toumbourou J.W., Sanson A. (2004), *Parenting influences on adolescent alcohol use, Report prepared by the Australian Institute of Family Studies for the Australian Government Department of Health and Aging*, Australian Institute of Family Studies, Melbourne.
- ¹² Monshouwer K., Smit F., de Zwart W.M., Spruit I., van Ameijden E. J.C (2003), "Progress from a first drink to first intoxication ; age of onset, time windows and risk factors in a Dutch national sample of secondary school students. ", *Journal of Substance Use*, 8(3):155-163.
- ¹³ van der Vorst H., Engels R., Meeus W., Dekovic M. (2006), "The impact of alcohol-specific rules, parental norms about early drinking and parental alcohol use on adolescents' drinking behavior", *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47(12):1299-1306.
- ¹⁴ Simons-Morton B. (2004), "Prospective association of peer influence, school engagement, drinking expectancies, and parent expectations with drinking initiation among six graders", *Addictive Behaviors*, 29:299-309.
- ¹⁵ Slovic P. (1987), " Perception of risk ", *Science*, 236:280-285.
- ¹⁶ Kouabenan D.R. et al. (2006), *Psychologie du risque*, De Boeck Université.
- ¹⁷ Beck K.H., Scaffa M., Swift R., Ko M. (1995), "A survey of parents attitude and practices regarding underage drinking", *Journal of Youth and Adolescence*, 24(3):315-334.
- ¹⁸ Beck, K., Shattuck, T., Haynie, D., Crump, A., Simmons-Morton, B. (1999) "Associations between parent awareness, monitoring, enforcement and adolescent involvement with alcohol." *Health Education and Research: Theory and Practice*, 14(6):765-775.
- ¹⁹ *Montana Parent Norms Survey, "Not My Little Angel", Summary Findings from a Survey of Montana Parenting Behaviors and Perception Associated with Teen Substance Use* (2000), Montana State University.
<http://www.mostofus.org/pub/tools/ParentNormsSurveyExecsum.pdf>
- ²⁰ Williams R.J., McDermitt D.R., Bertrand L.D., Davis R.M. (2003), " Parental awareness of adolescent substance use." *Addictive Behaviors*, 28:803-809.

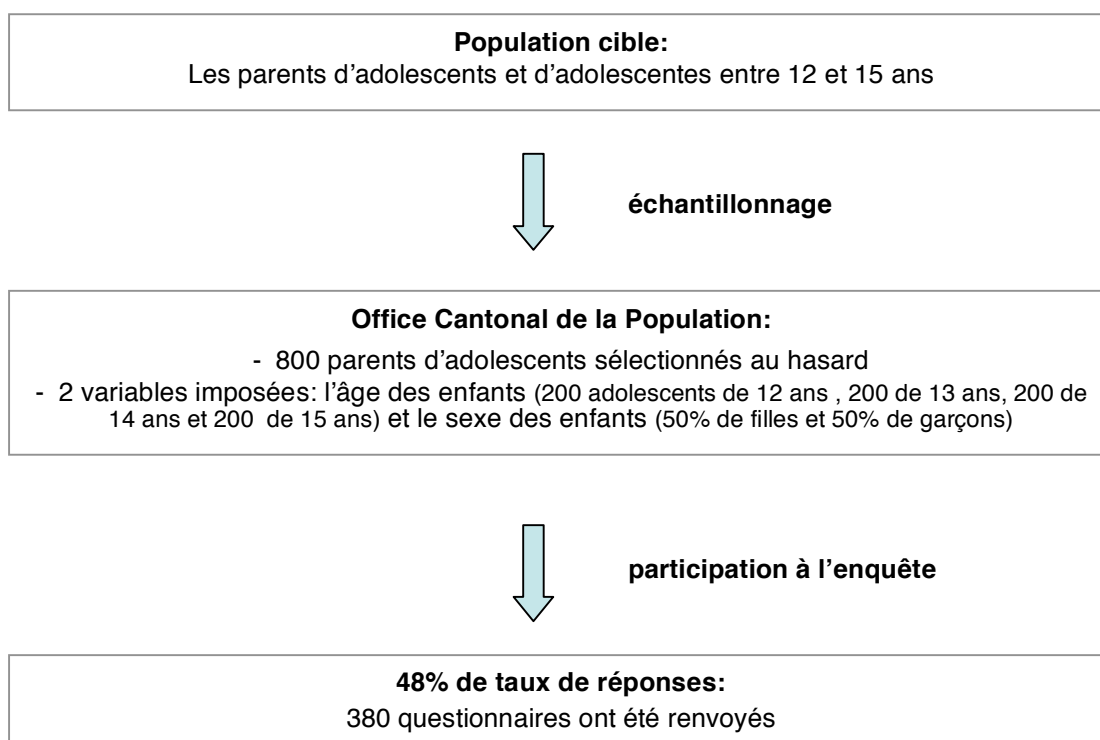
MÉTHODES

Modalités de l'enquête

L'enquête Mon ado et l'alcool s'est déroulée par voie postale entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2007, avec un envoi initial début octobre et un rappel début novembre.

Le courrier destiné aux parents contenait une lettre d'information sur l'enquête, un questionnaire anonyme à compléter et une enveloppe-réponse affranchie.

Echantillon



Questionnaire (voir Annexe)

Le questionnaire a été élaboré à partir d'éléments retenus dans la littérature et de notre pratique clinique dans le champ de la parentalité et des dépendances. La collaboration de spécialistes de santé publique (Direction générale de la santé (DES), Institut de médecine sociale et préventive (UNIGE) et Service de Santé de la Jeunesse (DIP)) a permis d'ajuster nos questions à la population genevoise.

Le pré-test du questionnaire s'est fait auprès de parents tout-venant et de parents consultant en alcoologie au Service d'abus de substances des HUG. Il a permis de s'assurer que le questionnaire était clair et pouvait être complété rapidement.

Le questionnaire était formé de trois parties:

Partie 1 - Normes et attitudes parentales

La première partie du questionnaire était constituée de 20 questions fermées explorant le degré d'accord (échelle de Likert à 5 points, allant de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord) des parents sur certaines normes, attitudes et comportements à l'égard de la consommation précoce d'alcool. Les énoncés abordaient les thèmes suivants :

- Q1 à Q5 : la permissivité parentale (les normes et les attitudes des parents concernant la consommation d'alcool des adolescents de moins de 16 ans dans un cadre familial) ,
- Q6 à Q9 et Q14 à Q16: la communication parents-enfants (l'utilité et l'efficacité de communiquer sur l'alcool, le sentiment d'efficacité personnelle du parent (c'est-à-dire se sentir capable de parler d'alcool avec son jeune), l'évitement de la communication).
- Q10 à Q13 : la menace perçue (la dangerosité de l'alcool pour les adolescents, la vulnérabilité de son propre adolescent)
- Q17 à Q20 : la perception des influences (l'évaluation de différentes sources d'influence sur la consommation des adolescents).

Partie 2 - Suggestions et besoins des parents

Signalée comme facultative, la deuxième partie du questionnaire était composée de 2 questions ouvertes permettant aux parents de faire des suggestions et d'exprimer leurs besoins en tant que parents d'adolescents. Une question fermée proposait également de choisir parmi 10 ressources du réseau celles qui auraient leur préférence en cas de besoin.

Partie 3 - Données sur les parents

Dans la troisième partie du questionnaire étaient demandées des informations de base sur les parents et les enfants. Afin de respecter la confidentialité des réponses, aucun nom ne devait figurer sur le questionnaire.

Traitement des données

Les résultats des questions fermées ont été saisis et analysés avec le logiciel SPSS, version 13 pour Mac OS X et mis en forme avec Excel. Pour alléger le rapport, nous ne présentons que les résultats principaux de l'enquête.

Les données verbales des questions ouvertes ont subi une analyse thématique. Des catégories de réponses ont été définies et regroupées par thèmes. Les résultats ont été résumés dans une grille présentée dans la partie Résultats.

RESULTATS

Description de l'échantillon

Les caractéristiques des parents qui ont participé à l'enquête sont présentées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon de parents

Sexe des parents :	mères	71 %
	pères	29 %
Structure parentale :	avec conjoints	85 %
	parents seuls	15 %
Age des parents :	30-39 ans	8 %
	40-49 ans	76 %
	50-59 ans	15 %
	60 ans et plus	1 %
Activité professionnelle :	cadres supérieurs	14 %
	petits indépendants	8 %
	employés	51 %
	ouvriers	3 %
	mères au foyer	21 %
	autres	3 %
Age des enfants :	12 ans	13 %
	13 ans	18 %
	14 ans	26 %
	15 ans	43 %
Sexe des enfants :	filles	48 %
	garçons	52 %
Rang dans la fratrie :	enfants uniques	8 %
	aînés	49 %
	benjamins	31 %
	puinés	12 %

Remarques :

La surreprésentation des enfants plus âgés et des aînés de l'échantillon est à mettre en lien avec la consigne donnée aux parents. En effet, lorsqu'ils avaient plusieurs enfants entre 12 et 15 ans, on leur demandait de penser au plus âgé de cette tranche d'âge pour remplir le questionnaire.

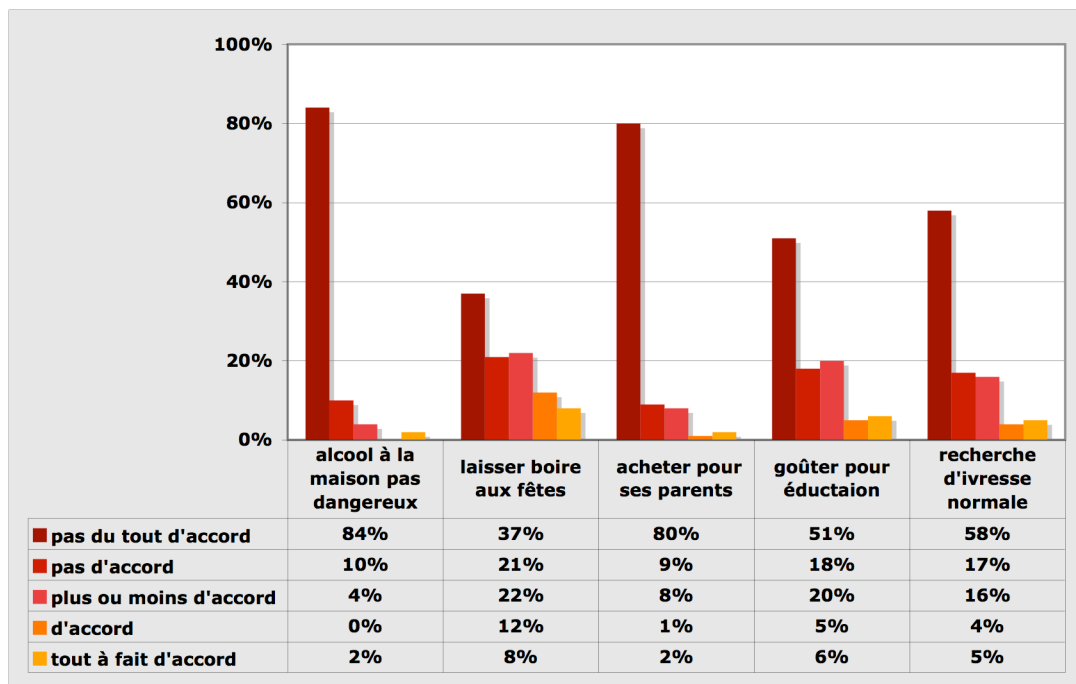
Les enfants uniques (8%) sont nettement sous-représentés par rapport à ce qui est observé à Genève (46% des ménages familiaux ont 1 enfant, 41% ont 2 enfants et 13% ont 3 enfants et plus (source: OCSTAT 2006)).

Attitudes, normes et perceptions

▪ *Permissivité*

Dans leurs réponses sur le thème de la permissivité (Figure 1), les parents interrogés sont majoritairement en désaccord avec les énoncés à connotation permissive du questionnaire. On observe toutefois une gradation importante de cette permissivité en fonction des sujets abordés.

Figure 1: Réponses sur la permissivité



Le désaccord des parents est clair et unanime lorsqu'il s'agit d'envoyer son adolescent acheter de l'alcool (89%) ou de minimiser les dangers de l'alcool consommé à la maison (94%).

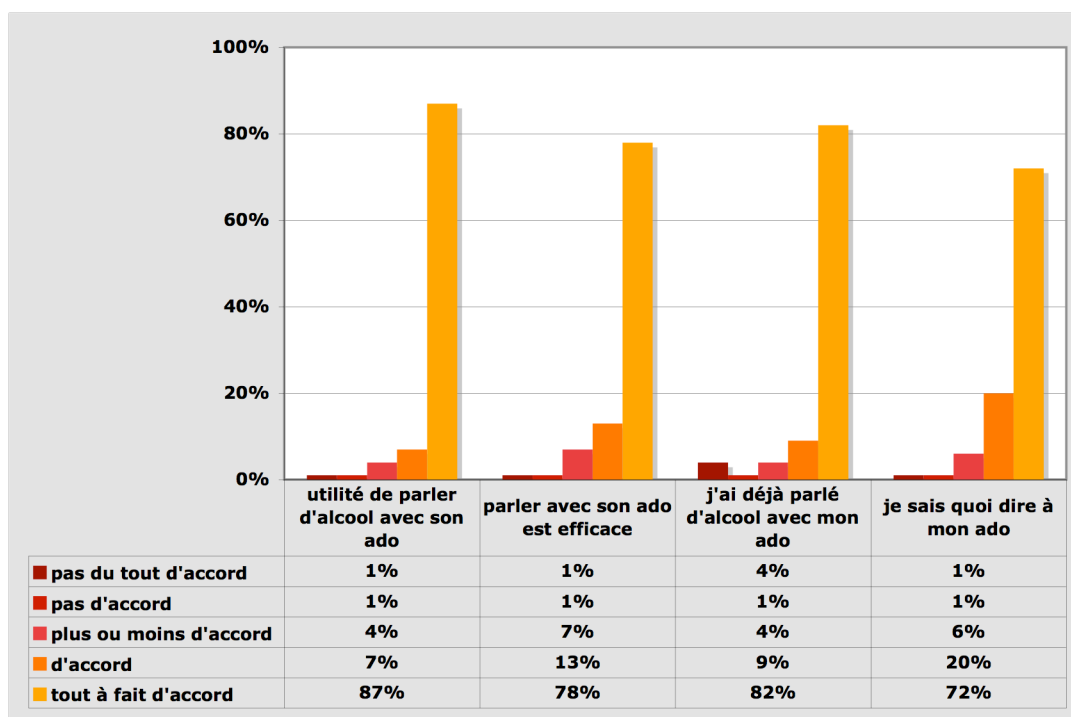
Bien que la majorité des parents interrogés n'acceptent pas l'idée que l'ivresse puisse être une étape normale de l'adolescence (75%) ou que faire goûter de l'alcool à son jeune fasse partie de l'éducation (69%), un quart des parents se montrent plus permissifs sur ces deux sujets.

Mais là où les avis sont les plus partagés, c'est lorsque la consommation précoce s'inscrit dans un contexte festif : 42% des parents sont " tout à fait d'accord " à " plus ou moins d'accord " pour laisser boire un verre d'alcool à leur jeune durant une fête. L'aspect convivial et festif de l'alcool augmente nettement la permissivité des parents.

▪ **Communication**

Les réponses concernant la communication sont homogènes (Figure 2). La grande majorité des parents adhère à l'idée qu'il est utile (94%) et efficace (91%) de parler d'alcool avec son adolescent. 91% des parents rapportent en avoir déjà parlé et 92% savent ce qu'il faut dire à leur jeune concernant les effets de l'alcool sur sa santé.

Figure 2: Réponses sur la communication : utilité de parler et sentiment d'efficacité personnelle

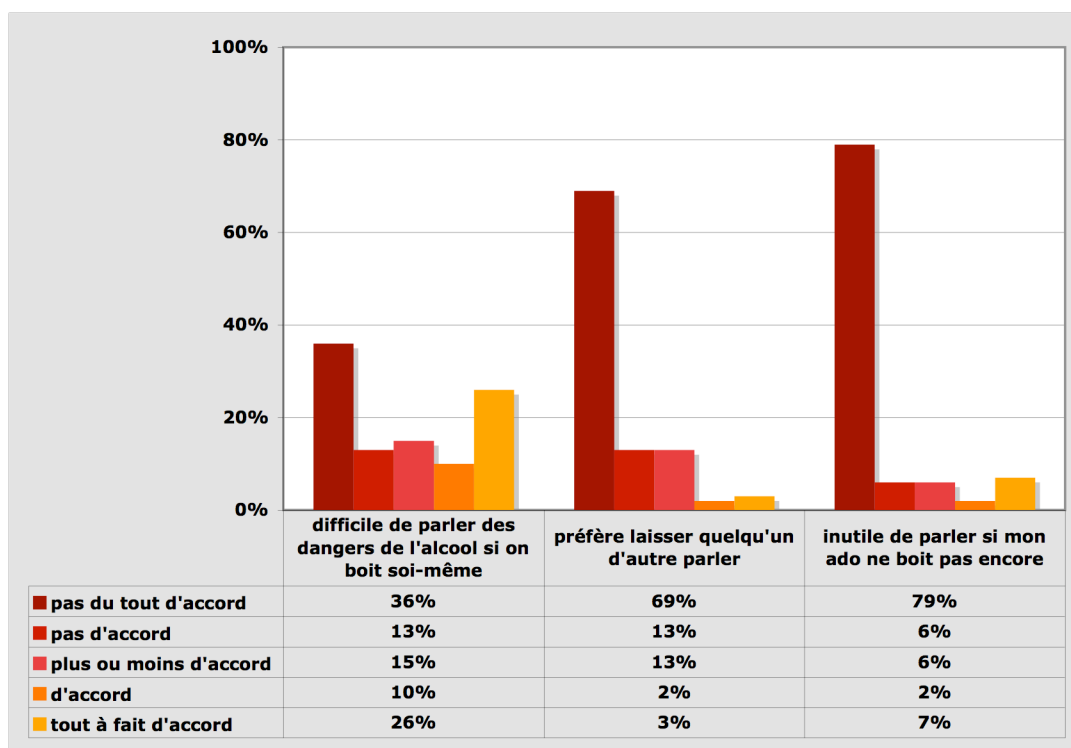


Par contre, les réponses sur l'évitement de la communication (Figure 3) se révèlent plus complexes.

La plupart des parents pensent qu'il est utile de parler d'alcool avec leur jeune même s'il n'en boit pas encore (85%) et ils veulent assumer eux-mêmes ce rôle (82%). Ces résultats vont dans le même sens que ceux de la section précédente : les parents valorisent la communication et pensent être capables de communiquer sur ce sujet avec leur jeune.

Pourtant, le fait d'être soi-même consommateur peut représenter une entrave à la communication pour la moitié des parents (51%). On voit qu'une partie des parents, qui, par ailleurs, avaient révélé un sentiment d'efficacité personnelle plutôt élevé, est mise en difficulté face au délicat registre du " Fais ce que je dis, mais ne fais pas ce que je fais. ".

Figure 3: Réponses sur la communication: évitement du dialogue



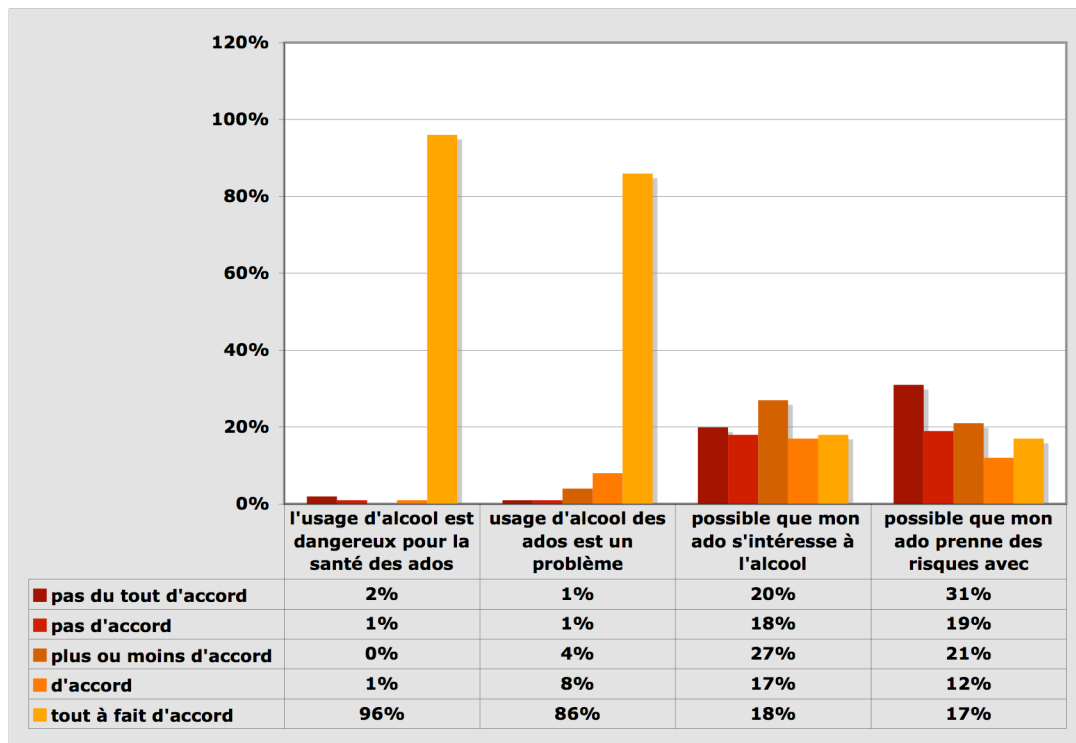
▪ **Perception des risques**

Les résultats concernant la perception des risques s'organisent de deux manières, selon que le risque évoqué touche les adolescents en général ou son propre enfant (figure 4).

Pratiquement tous les parents sont d'accord avec le fait que l'alcool peut être dangereux pour la santé des adolescents (97%) et que la consommation d'alcool des adolescents est un problème important (94%).

Pourtant, les parents sont minoritaires à évaluer que leur propre jeune puisse s'intéresser à l'alcool (35%) ou pendre des risques avec l'alcool (29%). Une partie des parents pense donc que l'usage d'alcool et la prise de risque qui l'accompagne ne concerne pas leur adolescent. Ce biais d'optimisme rappelle la sous-estimation des parents face à la consommation de leur jeune (voir Introduction).

Figure 4: Réponses sur la perception des risques

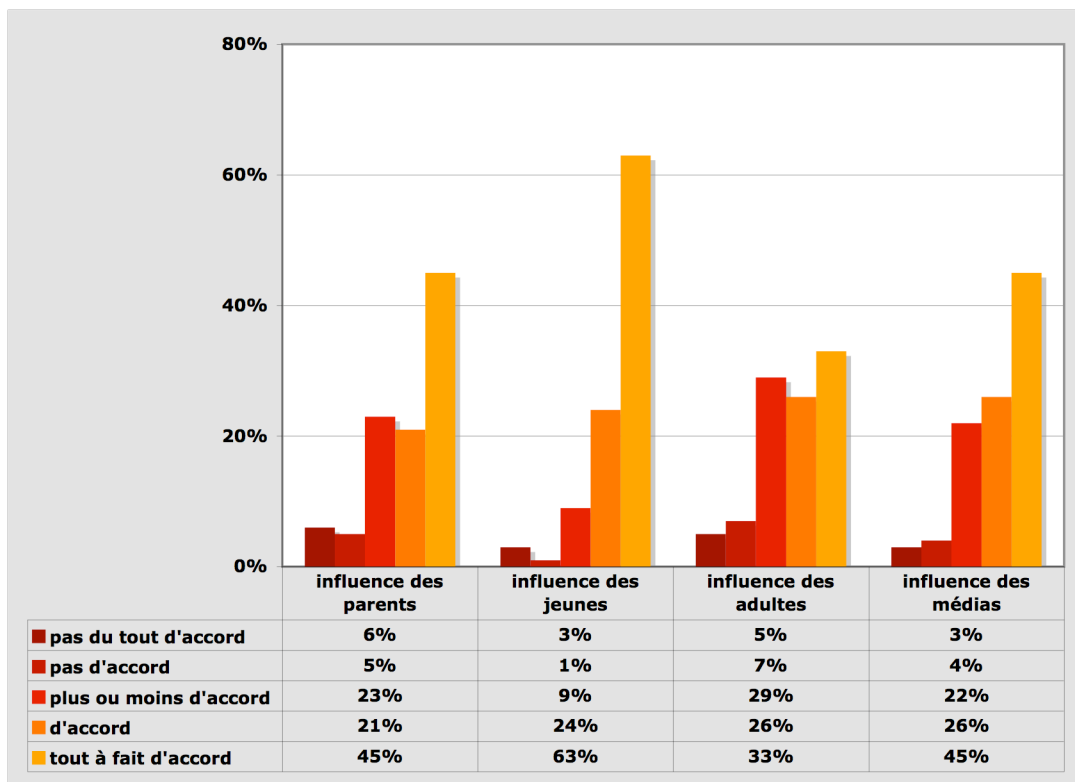


▪ **Influences perçues**

Lorsqu'on leur demande d'évaluer l'influence de différents groupes sur la consommation d'alcool des adolescents, l'influence des pairs arrive en tête (87%), suivent celle des médias (71%), celle des parents (66%) et enfin celle des adultes (59%) (Figure 5).

Ces résultats vont dans le sens d'une sous-estimation de l'influence parentale au profit de celle des pairs en matière d'alcool à l'adolescence. On observe également que les parents s'attribuent le même impact que les médias.

Figure 5: Réponses sur l'influence perçue



Avis des parents

Un peu plus de 200 parents ont répondu aux questions ouvertes du questionnaire et ont fait part de leurs suggestions et besoins en tant que parents d'adolescents.

▪ *Suggestions des parents*

Les réponses obtenues à la question "A votre avis, que faut-il faire pour éviter que les adolescents ne consomment de l'alcool trop jeunes ?" sont réparties en deux catégories (Tableau 2) : les mesures structurelles visant à réduire l'accessibilité de l'alcool et son attractivité auprès des jeunes adolescents et les mesures éducatives à prendre dans les sphères publique et privée.

Tableau 2 : Synthèse des thèmes évoqués à la question:
"A votre avis, que faut-il faire pour éviter que les adolescents ne consomment de l'alcool trop jeunes ?"

Mesures structurelles	Mesures éducatives
<p>Réduire l'accès à l'alcool</p> <p>Interdire la vente aux mineurs (<18 ans) et la vente de certains alcools (alcopops).</p> <p>Mieux contrôler la vente (commerces, cafés, discothèques).</p> <p>Augmenter le prix de l'alcool et baisser le prix des boissons sans alcool.</p>	<p>Sphère privée</p> <p>Dialoguer, discuter avec son ado.</p> <p>Montrer l'exemple d'une consommation modérée.</p> <p>Superviser son ado, lui mettre des limites (sorties, argent).</p> <p>Contrôler ses fréquentations.</p> <p>Proposer des loisirs à son ado, l'occuper avec des activités extrascolaires.</p> <p>Etre présent.</p> <p>Ne pas proposer d'alcool à la maison.</p> <p>Valoriser son ado.</p>
<p>Réduire l'attractivité de l'alcool</p> <p>Limiter ou interdire la publicité pour l'alcool ciblant spécifiquement les jeunes.</p>	<p>Sphère publique</p> <p>Montrer les effets et les conséquences de l'abus d'alcool</p> <p>Faire de la prévention à l'école (plus et plus souvent, témoignages).</p> <p>Faire plus de prévention en général.</p> <p>Promouvoir des activités attrayantes sans alcool.</p> <p>Contrôler les regroupements de jeunes et assurer la présence d'adultes.</p>

▪ **Besoins des parents**

A la question “ *Selon vous, de quoi les parents ont-ils besoin pour protéger leurs jeunes des risques liés à l’alcool ?* ”, les parents ont évoqué différents types de besoins :

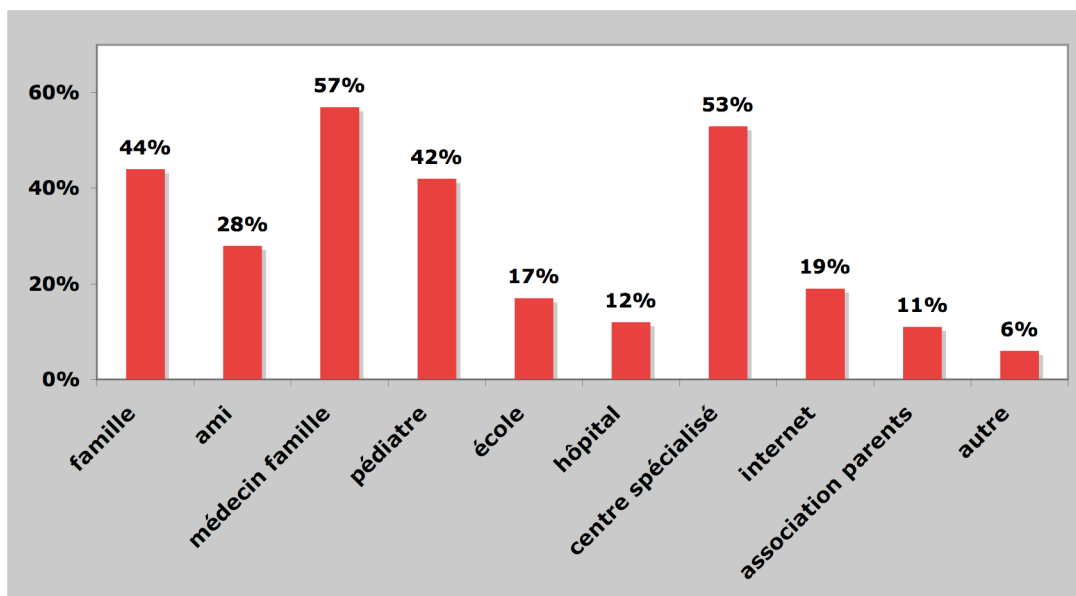
- une information ciblée : davantage d’informations sur le sujet (brochure gratuite, séance d’information au Cycle d’orientation par exemple),
- une meilleure qualité de vie : plus de temps, de disponibilité pour faire des choses ensemble, plus de moyens financiers,
- un meilleur soutien de la part de la société (plus forte volonté politique d’aider les familles, ne pas faciliter l’achat d’alcool, consensus sur le sujet),
- une attitude claire des parents eux-mêmes vis-à-vis de l’alcool,
- un sens des valeurs.

▪ **Choix des ressources**

A la question “ *Si vous aviez des soucis au sujet de la consommation d’alcool de votre jeune, où chercheriez vous de l’aide ?* ”, plus de la moitié des parents ont choisi le médecin de famille et le centre spécialisé, suivis de la famille et le pédiatre, enfin plus du quart des parents feraient appel à un ami (Figure 5).

Les parents chercheraient donc essentiellement de l’aide auprès des professionnels du monde médical et dans leur environnement familial.

Figure 5: Choix des ressources



Les parents face à la consommation précoce : une position complexe

Cette enquête genevoise nous a permis d'explorer les normes et des attitudes que les parents adoptent à l'égard de leurs jeunes et l'alcool dans le cadre familial. Bien qu'un large consensus soit apparu concernant la dangerosité de l'alcool pour les adolescents et l'utilité de communiquer avec eux sur le sujet, les réponses des parents se sont révélées plus nuancées, voire parfois contradictoires, lorsque les questions induisaient un contexte plus particulier ou personnel. La position parentale face à la consommation précoce des adolescents se révèle donc complexe et semble faire écho à la diversité de statuts propre à l'alcool dans notre société.

Principaux constats et recommandations

Au vu des résultats obtenus dans l'enquête, nous pouvons faire les constats suivants:

- **Les parents se sentent concernés par le problème de la consommation précoce**

L'important taux de participation à l'enquête témoigne de l'intérêt que suscite chez les parents le problème de la consommation précoce d'alcool des adolescents.

⇒ C'est un signal fort pour la prévention qui se doit de considérer les parents comme des partenaires essentiels dans la lutte contre la consommation précoce d'alcool.

- **La permissivité parentale varie en fonction du contexte de consommation**

Même si les parents interrogés se montrent en majorité peu favorables à l'usage précoce d'alcool, certains contextes de consommation les rendent plus permissifs vis-à-vis de leurs adolescents. Les parents auraient tendance à se montrer plus tolérants lorsque l'alcool est assimilé à un objet culturel auquel le jeune est initié ou lorsque son usage s'inscrit dans un contexte festif particulier.

⇒ Il est nécessaire d'encourager les parents à adopter une attitude plus constante concernant l'usage d'alcool chez les moins de 16 ans et de les sensibiliser à la toxicité de l'alcool pour un jeune en plein développement.

- **Les parents consommateurs se sentent moins aptes à communiquer**

La majorité des parents est convaincue de la nécessité de parler d'alcool avec leurs adolescents, pourtant le fait de consommer soi-même de l'alcool peut représenter un frein à la communication pour une bonne partie d'entre eux.

⇒ Les compétences parentales doivent être renforcées afin que les parents se sentent plus à l'aise et plus crédibles pour parler d'alcool avec leurs jeunes, et ceci même s'ils sont eux-mêmes consommateurs.

- **Les parents perçoivent leurs jeunes comme invulnérables face à l'alcool**

La plupart des parents ne conçoivent pas que leur adolescent puisse prendre des risques avec l'alcool. Cette illusion d'invulnérabilité que certains parents nourrissent à l'égard de leur propre jeune rappelle ce qui est observé dans d'autres pays.

⇒ Ce biais d'optimisme qui, certes, évite aux parents une trop grande anxiété, les empêche également d'anticiper adéquatement les expérimentations propres à l'adolescence. Sans transformer leur ange en démon, il paraît nécessaire de sensibiliser les parents à la vulnérabilité des adolescents qui ne connaissent pas encore les effets de l'alcool sur leur organisme et n'en mesurent pas toujours bien les risques .

- **Les parents ont tendance à minimiser leur influence**

En matière de consommation d'alcool, les parents ont tendance à sous-estimer leur influence, en particulier par rapport à celle des autres jeunes.

⇒ La minimisation de leur influence peut représenter pour certains parents un moyen de ne pas se sentir responsables de la consommation de leur jeune. Dès lors, il est important de promouvoir l'idée que les parents ont un impact positif et protecteur sur le comportement que leur adolescent développe vis-à-vis de l'alcool.

- **Les parents réclament un meilleur soutien de la part de la collectivité**

Les parents ont exprimé l'envie d'être soutenus dans leurs efforts de prévention, et certains revendiquent une meilleure application des lois, voire un durcissement du cadre légal régissant l'accès des jeunes à l'alcool et la publicité ciblant les jeunes.

⇒ Ces demandes doivent être entendues et un effort doit être fourni pour renforcer la cohérence entre les sphères privée et publique.

- **Les parents font confiance aux professionnels**

S'ils avaient des soucis concernant leur adolescent et l'alcool, les parents s'adresseraient prioritairement au monde médical.

⇒ Ce choix est une reconnaissance du rôle qu'occupent les médecins de premier recours et les spécialistes du domaine. La formation des professionnels et leur connaissance du réseau se révèlent donc essentielles pour répondre aux attentes des parents.

Perspectives

Dans la sphère privée de la famille, les parents sont aux premières loges pour guider leurs jeunes vers un usage d'alcool adapté à leur âge et, généralement, ils remplissent adéquatement ce rôle. Mais, comme nous avons pu l'observer dans notre enquête, les parents sont également soumis à certaines croyances ou perceptions qui biaisent leur évaluation des risques ou amoindrissent leur sentiment d'efficacité.

Ainsi que le prévoit le projet **Mon ado et l'alcool**, les différents points identifiés comme sensibles pour les parents lors de l'enquête vont servir de pistes de réflexion pour une future action de sensibilisation destinée aux parents. L'objectif d'une telle campagne est bien d'opérer un changement sur les normes et les attitudes des parents à l'égard de la consommation précoce d'alcool. Un changement qui irait dans le sens d'une moindre tolérance à l'alcool pour les moins de 16 ans, d'un renforcement des compétences parentales en matière de communication sur l'alcool et d'un encouragement à retarder le plus possible le premier contact des jeunes avec l'alcool.

ANNEXE

Mon ado et l'alcool : enquête

QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES PARENTS

Si vous avez un **seul enfant entre 12 et 15 ans**, c'est à lui que vous devez penser en remplissant ce questionnaire.

Si vous avez **plusieurs enfants entre 12 et 15 ans**, remplissez ce questionnaire en pensant au plus âgé de vos enfants de cette tranche d'âges.

➤ Lisez attentivement les phrases ci-dessous et **entourez le chiffre** qui correspond le mieux à ce que vous **pensez**.

		Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
		1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
+	1.	L'alcool n'est pas dangereux pour un-e adolescent-e s'il(elle) en boit à la maison.									
	2.	On peut laisser son adolescent-e boire un verre d'alcool à certaines occasions (fêtes, etc).									
	3.	Il est normal qu'un-e adolescent-e puisse acheter de l'alcool pour ses parents.									
	4.	Faire goûter de l'alcool à son adolescent-e fait partie de l'éducation.									
	5.	La recherche d'ivresse est une étape normale de l'adolescence.									
	6.	Il est utile que les parents parlent d'alcool avec leur adolescent-e.									
	7.	Parler avec son adolescent-e est efficace pour le/la prévenir des risques liés à l'abus d'alcool.									
	8.	J'ai déjà parlé d'alcool avec mon adolescent-e.									
	9.	Je sais quoi dire à mon adolescent-e concernant les effets de l'alcool sur sa santé.									
	10.	L'alcool peut être dangereux pour la santé des adolescents.									
	11.	La consommation d'alcool des adolescents est un problème important.									
	12.	Il est possible que mon adolescent-e s'intéresse à l'alcool.									
	13.	Il est possible que mon adolescent-e prenne des risques avec l'alcool.									
	14.	Il est difficile de parler des dangers de l'alcool avec son adolescent-e lorsqu'on en boit soi-même.									
	15.	Je préfère laisser quelqu'un d'autre parler d'alcool avec mon adolescent-e.									
	16.	Il est inutile d'aborder le sujet de l'alcool avec mon adolescent-e s'il n'en boit pas encore.									
	17.	Les parents ont de l'influence sur la consommation d'alcool des adolescents.									
	18.	Les autres jeunes ont de l'influence sur la consommation d'alcool des adolescents.									
	19.	Les adultes en général ont de l'influence sur la consommation d'alcool des adolescents.									
	20.	Les médias (TV, journaux) ont de l'influence sur la consommation d'alcool des adolescents.									

Le questionnaire complété est à renvoyer à la FEGPA au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

Mon ado et l'alcool : enquête

QUESTIONS FACULTATIVES

A votre avis, que faut-il faire pour éviter que les adolescents ne consomment de l'alcool trop jeunes ?

.....

.....

.....

.....

.....

Selon vous, de quoi les parents ont-ils besoin pour protéger leurs jeunes des risques liés à l'alcool ?

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous aviez des soucis au sujet de la consommation d'alcool de votre jeune, où chercheriez-vous de l'aide ?

- | | | | |
|---|--|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> famille | <input type="checkbox"/> ami.e | <input type="checkbox"/> médecin de famille | <input type="checkbox"/> pédiatre |
| <input type="checkbox"/> école | <input type="checkbox"/> hôpital | <input type="checkbox"/> centre spécialisé | <input type="checkbox"/> internet |
| <input type="checkbox"/> association de parents | <input type="checkbox"/> autre : | | |

Le questionnaire complété est à renvoyer à la FEGPA au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

Mon ado et l'alcool : enquête

QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES PARENTS

Cochez ce qui convient :

- | | |
|------------------------------------|---|
| Vous êtes | <input type="checkbox"/> la mère
<input type="checkbox"/> le père
<input type="checkbox"/> autre : |
| Vous élevez votre enfant | <input type="checkbox"/> avec votre conjoint-e
<input type="checkbox"/> seul-e |
| Votre âge se situe entre | <input type="checkbox"/> 20-29 ans
<input type="checkbox"/> 30-39 ans
<input type="checkbox"/> 40-49 ans
<input type="checkbox"/> 50-59 ans
<input type="checkbox"/> 60 ans et plus |
| Votre activité professionnelle est | <input type="checkbox"/> cadre supérieur-e, dirigeant-e
<input type="checkbox"/> petit-e indépendant-e
<input type="checkbox"/> employé-e, cadre intermédiaire
<input type="checkbox"/> ouvrier-ère
<input type="checkbox"/> mère/père au foyer
<input type="checkbox"/> autre : |
| Votre enfant est âgé de | <input type="checkbox"/> 12 ans
<input type="checkbox"/> 13 ans
<input type="checkbox"/> 14 ans
<input type="checkbox"/> 15 ans |
| Votre enfant est | <input type="checkbox"/> une fille
<input type="checkbox"/> un garçon |
| Votre enfant a des frères/sœurs | <input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> oui, plus âgé que lui
<input type="checkbox"/> oui, plus jeune que lui |

Le questionnaire complété est à renvoyer à la FEGPA au moyen de l'enveloppe ci-jointe.